

ANNONCE TRANSMISE
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE FORMALISÉE
DATE D'ÉMISSION : 18/10/2018 - 14:30

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

AVIS DE MARCHÉ **SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR**

I.1) Nom et adresses : Service juridique et des achats du musée du quai Branly - Jacques Chirac, 222 rue de l'université, F - 75007 Paris, Tél : +33 156617000, courriel : marches-publics@quaibranly.fr, Fax : +33 156617138

Code NUTS : FR101

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.quaibranly.fr/fr/>

I.2) Procédure conjointe

I.3) Communication :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : [https://www.marches-](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=367977&orgAcronyme=f5j)

[publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=367977&orgAcronyme=f5j](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=367977&orgAcronyme=f5j)

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique via :

[https://www.marches-](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=367977&orgAcronyme=f5j)

[publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=367977&orgAcronyme=f5j](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=367977&orgAcronyme=f5j)

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales

I.5) Activité principale : Loisirs, culture et religion.

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé : Renouvellement, installation et maintenance d'équipements multimédia

Numéro de référence : 2018-MQB-00142-AC-00-00

II.1.2) Code CPV principal : 32322000

II.1.3) Type de marché : Services.

II.1.4) Description succincte : Prestations de renouvellement, d'installation et de maintenance des équipements multimédia du plateau des collections, de la rampe d'accès du musée du quai Branly - Jacques Chirac et des équipements multimédia du Pavillon des Sessions du Louvre.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 560000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

32322000

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FR101

Lieu principal d'exécution : 222 rue de l'université 75007 Paris

II.2.4) Description des prestations : Prestations de renouvellement, d'installation et de maintenance des équipements multimédia du plateau des collections, de la rampe d'accès du musée du quai Branly - Jacques Chirac et des équipements multimédia du Pavillon des Sessions du Louvre.

II.2.5) Critères d'attribution :

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

II.2.6) Valeur estimée :

Valeur hors TVA : 560000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre démarre à compter de sa date de notification, pour douze (12) mois. Il est reconductible par décision expresse du représentant du pouvoir adjudicateur trois (3) fois pour la même durée, notifiée par courriel avec accusé de réception au titulaire trois (3) mois avant la date anniversaire de l'accord-cadre. Le titulaire ne pourra refuser la reconduction.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2.11) Information sur les options :

Options : non.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

III.1.2) Capacité économique et financière

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché :

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché.

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure : Ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre avec un seul opérateur.

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : non.

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 21/11/2018 à 17 h 00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en mois : 6 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres :

Date : 21 novembre 2018 à 17 h 30

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Renouvellement :

Il s'agit d'un marché renouvelable.

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : A échéance de l'accord-cadre objet du présent avis.

VI.2) Informations sur les échanges électroniques :

La commande en ligne sera utilisée.

La facturation en ligne sera acceptée.

Le paiement en ligne sera utilisé.

VI.3) Informations complémentaires :

FORME - PROCEDURE

Accord-cadre passé en application de l'article 67 du décret n°2016-360 (appel d'offres ouvert).

Il est non alloti, mono attributaire et conclu à prix unitaires uniquement sans montant minimum ni montant maximum. A titre indicatif et non contractuel, l'estimation de consommation sur toute sa durée, reconductions comprises, est de 560 000 euros HT.

QUESTIONS

Le pouvoir adjudicateur pourra adresser des renseignements complémentaires aux entreprises au plus tard 6 jours calendaires avant la date limite de remise des offres.

Les candidats souhaitant obtenir des renseignements complémentaires, peuvent le faire uniquement par voie dématérialisée sur PLACE ou par courriel à l'adresse : marches-publics@quaibrantly.fr en s'adressant en temps utiles afin que la personne publique puisse répondre au plus tard six (6) jours avant la date limite de remise des offres

MODIFICATIONS

L'établissement public du musée du quai Branly- Jacques Chirac se réserve le droit d'apporter, au plus tard six (6) jours calendaires avant la date limite fixée pour la réception des offres, des modifications de détail au dossier de consultation.

Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié et/ou complété, sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

VISITE DU SITE FACULTATIVE

Les candidats ont la possibilité de visiter le site où seront exécutées les prestations. Cette visite est facultative et sur demande des candidats.

Si un candidat souhaite visiter le site, il devra s'inscrire auprès de Hervé SAMSON (Responsable du service du développement numérique) herve.samson@quaibrantly.fr et devront se présenter munis d'une pièce d'identité au 222 rue de l'Université - Paris 7ème. Les visites seront possibles jusque six (6) jours avant la date de remise des offres.

Le candidat reconnaît avoir apprécié, du fait de cette visite, toutes les difficultés inhérentes au site.

JUGEMENT DES CANDIDATURES

Les critères de sélection des candidatures sont les suivants :

- adéquation des capacités professionnelles à l'objet de l'accord-cadre : références, qualifications professionnelles ;
- adéquation des capacités techniques à l'objet de l'accord-cadre : moyens matériels et humains ;
- adéquation des capacités financières à l'objet de l'accord-cadre : chiffre d'affaires (montant et évolution sur les 3 dernières années).

JUGEMENT DES OFFRES

Pour déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse, le pouvoir adjudicateur se fondera sur les critères d'attribution pondérés de la façon suivante :

Critère n°1 : Prix (noté sur 40 points/100)

Critère n°2 : Valeur technique (notée sur 50 points/100) sous décomposée comme suit :

Sous-critère 1 (noté sur 20 points/50) méthodologie mise en oeuvre pour l'exécution des prestations :

- d'installation (10/20)
- de maintenance (10/20)

Sous-critère 2 (noté sur 10 points/50) délais d'exécution proposés et mesures permettant de les respecter, pour les prestations :

- de fourniture d'équipements,
- de démarrage de l'action de maintenance

Sous-critère 3 (noté sur 20 points/50) appréciation de la composition de l'équipe dédiée pour la réalisation des prestations, avec le détail des expériences et des qualifications des personnes pour réaliser les prestations (chef de projet et techniciens)

Critère n°3 : Valeur environnementale (notée sur 10 points/100)

Méthodologie pour :

- le recyclage de l'ensemble des déchets produits (accessoires, dispositifs obsolètes, câbles, emballages, batteries...)
- la gestion des chantiers selon des méthodes et des principes respectueux de l'environnement.

La somme des notes du prix, de la valeur technique et environnementale donne un total sur 100 points.

L'accord-cadre est conclu avec le candidat le mieux classé si la note à la valeur technique n'est pas inférieure à la moyenne (25 points/50) suite à l'analyse des offres. Une note inférieure au titre de la valeur technique est éliminatoire.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, F - 75181 Paris cedex 4, Tél : +33 144594400, courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr, Fax : +33 144594646

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Greffe du tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, F - 75181 Paris cedex 4, Tél : +33 144594400, courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr, Fax : +33 144594646

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 18 octobre 2018

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3286889**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

BOAMP Publication intégrale

Département : 75 - Paris

JOUE Publication intégrale